



LES HONORAIRES DE L'AGENCE

HONORAIRES AVIS DE VALEUR

L'estimation de votre bien est offerte sauf dans les cas suivants : rachat de prêt, succession, rachat de soulte (entre copropriétaires), et si vous ne souhaitez pas nous confier un mandat de vente, l'estimation sera alors facturée 150 euros TTC.

HONORAIRES VENTES

La charge des honoraires incombe au vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat.

L'assiette de calcul du pourcentage est le prix public et il est exprimé en euros TTC dans le mandat de vente.

En cas d'entremise et de sollicitation d'un client qui nous a déjà confié un bien à la vente par le passé, une remise de 10% sera appliquée sur les honoraires.

En cas de délégation de mandat le tarif appliqué sera celui de l'agence déléguante.

Prix de vente	Tarifs
Jusque 20 000€	2 000 € TTC - Forfait
De 20 000 € à 59 999 €	5 000 € TTC - Forfait
De 60 000 € à 119 999 €	6 000 € TTC - Forfait
De 120 000 € à 279 999 €	5% TTC du prix public affiché
Au delà de 280 000 €	4% TTC du prix public affiché

HONORAIRES LOCATION

Honoraires respectifs à la charge du locataire et du propriétaire :

- Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 8 € TTC du m².
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC du m².

